

# **GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**



## **PROJET DE DISCOURS**

**18EME REUNION DES PARTIES DU PARTENARIAT DES FORETS DU  
BASSIN DU CONGO BRUXELLES, 28 NOVEMBRE 2018**

**CEREMONIE D'OUVERTURE, DE DECLARATION DE HAUT NIVEAU**

Excellence, Son Altesse Royale (Princesse Marie-Esmeralda) du  
Royaume de Belgique, la Famille Royale

Excellence Monsieur le Premier Ministre

Excellences, Messieurs les Ministres en charge des forêts et de  
l'Environnement

Messieurs les représentants des organisations internationales

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'Administration centrale,

Distingués invités,

C'est un insigne honneur pour moi de prendre la parole au nom du  
Président du groupe de la Banque Africaine de Développement **Dr  
Akinwumi Adesina** que je représente, pour m'adresser à cette auguste  
audience réunie pour discuter et traiter les problèmes environnementaux  
et sociaux qui menacent l'un de poumons verts du Globe, je veux nommer  
les forêts du bassin du Congo ;

La Banque Africaine est heureuse d'être membre du Partenariat des Forêts  
du Bassin du Congo (PFBC) et d'être associée à cette 18<sup>e</sup> réunion des  
parties. En effet, les enjeux de la conversation des écosystèmes de ce

massif forestier tropical qui représente le cadre de vie de plusieurs dizaines de millions de personnes, s'inscrivent dans le cadre des objectifs du développement durable et cadrent bien avec les 5 priorités opérationnelles de la Banque connues sous le nom de 'High Five ».

C'est pourquoi en Février 2008, il y a de cela 10 ans, la Banque Africaine de Développement, compte tenu du rôle joué par les forêts du bassin du Congo dans la stabilisation du climat de notre planète et des opportunités qu'elles offrent pour le développement économique et l'intégration régionale en Afrique Centrale, avait organisé à Tunis une conférence Internationale sur la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers du Bassin du Congo.

Cette conférence de Tunis sur le Bassin du Congo avait permis de développer une stratégie de mise en place d'un financement durable des actions prioritaires du Plan de convergence de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) pour une gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. En 2009, la Banque a tenu ses engagements en finançant sur ressources Don un programme régional dénommé Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo) pour un montant de 38 Millions UC (soit environ 47 Millions Euros). Ce programme s'est achevé et je suis heureux d'annoncer que la Banque a positivement répondu à

la requête de la CEEAC pour le financement d'une deuxième phase du PACEBCO.

Une Composante de ce programme PACEBCO était consacrée au renforcement des capacités des institutions régionales et nationales en charge de la préservation de la Forêt. En effet, La Banque à la suite des diagnostics institutionnels, avait noté beaucoup de difficultés qui empêchaient à ces institutions d'accomplir leur mission.

Comme Banque de développement, nous considérons la pauvreté comme l'une des principales causes de dégradation des forêts. C'est ainsi que dans nos programmes d'intervention dans le bassin du Congo, nous mettons en place un Fonds de développement local à travers lequel nous finançons des opérations au bénéfice des communautés pour améliorer la santé, l'éducation, les activités productives telle que la pêche, l'agriculture avec un ciblage aux couches vulnérables comme les femmes et les jeunes.

En 2014, à la suite des massacres répétitifs d'éléphants en Afrique centrale, la Banque a financé le Programme de Conservation de la Biodiversité en Afrique Centrale – Sauvegarde des Eléphants d'Afrique Centrale, au bénéfice des 3 Etats (Cameroun, République Centrafricaine et Tchad). Ce programme qui vient

de s'achever s'articulait autour de la Gestion transfrontalière améliorée avec des volets lutte anti-braconnage et sensibilisation.

Mesdames et Messieurs,

En ce qui concerne le partenariat, nos financements visent à créer une synergie et une complémentarité dans les interventions. Dans nos opérations à venir, nous entendons poursuivre l'approche faire-faire qui consiste à signer des conventions avec les partenaires techniques nationaux et internationaux pour exécuter nos programmes sur le terrain.

Mesdames et Messieurs

Permettez-moi encore une fois au nom de mon institution, de remercier le Royaume de Belgique et l'Union Européenne pour l'organisation de cette réunion. Encore une fois, je saisis l'opportunité qui m'est offerte pour réaffirmer à tous les Etats, les partenaires et organisations environnementales la disponibilité du Groupe de la Banque à continuer à œuvrer de concert pour soutenir vos efforts de sauvegarde et de préservation des forêts du bassin du Congo.

Je vous remercie de votre aimable attention.